



# L'heure juste

Volume 11 / numéro 1 / 28 janvier 2004

## Le mot du directeur

**L**e basculement vers le mode « Optimisation » s'est déroulé aussi bien qu'il était possible de l'espérer. Une façon de plus d'entretenir ce sentiment de fierté qui m'habite lorsque je pense au SPVM. Car si j'éprouve toujours une grande fierté à exercer le métier de policier, je suis particulièrement fier de le faire au SPVM, une organisation réputée pour la qualité des services offerts aux citoyens par des employés civils et policiers de qualité.



Les cinq premières années de la Police de quartier ont été marquées par la gestion du changement en étroite relation avec notre personnel. Le haut taux de satisfaction et la confiance élevée de la population envers le SPVM ainsi que sa réputation enviable ici et à l'étranger nous permettent de mesurer l'ampleur du succès obtenu.

Au-delà des compétences professionnelles et de la maîtrise des équipements de pointe et des techniques policières, un Service de police c'est d'abord avant tout les gens qui le composent et qui sont heureux de mettre leurs talents et leurs aptitudes au service des besoins d'autres gens, les citoyens. Nous avons toujours cherché à modeler nos actions en fonction des gens qui doivent offrir les services et de ceux qui doivent les recevoir.

Dans l'esprit de la population, comme dans le mien, chaque policier, chaque employé, du SPVM doit démontrer honnêteté, loyauté, intégrité et transparence. C'est le prix à payer pour préserver la crédibilité et la légitimité de notre organisation.

Le goût de servir, le plaisir et la valorisation qu'on retire à aider, dans le respect, les gens que l'on sert, sont l'essence même de ce que chacun offre à la population montréalaise. Notre offre de services n'est donc réalisable que dans la mesure où les membres du SPVM sont respectés pour leur jugement et leurs compétences et qu'ils sont équipés adéquatement pour remplir leur mission.

En 2004, le Service poursuivra son effort d'implantation des mesures réclamées par l'Optimisation, entre autres en matière de formation à l'éthique, de mise à jour des connaissances juridiques, de suivi des dossiers, de traitement des plaintes et de service à la clientèle. Et je sais que vous relèverez une fois de plus les défis qui nous attendent, parce que, tout comme moi, vous êtes des gens d'équipe, qui ont le goût de servir, fiers du SPVM et de la solidarité qui unit ses membres, qui a toujours été garante de la réputation de notre organisation.

L'heure juste est une publication de la Section des communications du SPVM

Rédactrice en chef : Marie Bourque (280-4255)  
Comité de rédaction : Danielle Barbeau, Louise Boisvert, Mireille Lux, Nathalie Michaud, France Moreau et André Poirier  
Collaboration : Ginette Gascon et Isabelle Guérin  
Graphisme : Monique Duval  
Coordination : Norman Hogue  
Photographie : Division de l'identification judiciaire

Impression : Sisca  
Distribution : Module Courrier (SPVM)

## La police de quartier renouvelée

par Danielle Barbeau et Nathalie Michaud



ÇA Y EST ! ILS PEUVENT SE REGROUPER.

Par un froid sibérien, le vendredi 9 janvier au petit matin, ne reculant devant rien, un brave homme faisait passer le poste de quartier 15 à l'est.

LE SAMEDI 10 JANVIER 2004, LE COMPTE À REBOURS VERS LA POLICE DE QUARTIER AMÉLIORÉE COMMENÇAIT...



HÉ, LES FILLES ! IL PARAÎT QU'ON DÉMÉNAGE. ESPÉRONS QU'ON N'IRA PAS AUX ARCHIVES.

Samedi 10 janvier, en après-midi, les dessus du basculement.



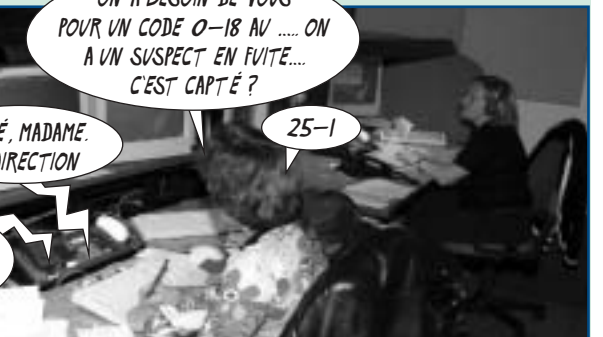
PAS QUESTION QUE LE POSTE NE SOIT PAS PROPRE POUR LE BASCULEMENT. PRÊT, PARTEZ !!

Samedi 10 janvier, 17 heures, un poste de quartier restructuré.



ÇA RAPPELE DES SOUVENIRS, LA RÉPARTITION EN MODE MANUEL PITIÉ !

Samedi 10 janvier, 23 heures 15, au Centre de traitement des appels au quartier général.



ON A BESOIN DE VOUS POUR UN CODE 0-18 AV .... ON A UN SUSPECT EN FUITE... C'EST CAPTÉ ?

CAPTÉ, MADAME. EN DIRECTION

25-1 À L'ÉCOUTE.

25-1

PENDANT CE TEMPS, SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL, DANS LES ARRONDISSEMENTS...

Samedi 10 janvier, 23 h 30, au Centre de traitement des appels.



NOUS NE FAISONS PLUS QU'UN.

PDQ 29 + PDQ 30 = 30 E et 30 O = restructuré. Il est 23 h 30.



UN POUR TOUS, TOUS POUR UN, POUR LE SERVICE AUX CITOYENS

Le commandant Hélène Charron est entourée de sa nouvelle équipe du poste 30 Ouest et Est.



BONJOUR ! ICI, DANIEL RANDALL. JE SUIS PRÉSENT, AVEC VOUS, EN PENSÉE. MÊME À -25°, J'AI HÂTE DE VOUS RETROUVER.



ELLE EST PAS BELLE, NOTRE NOUVELLE ENSEIGNE !

Le commandant Michèle Lacoursière, à l'arrière-droite, et l'inspecteur-chef Pierre Brochet, à droite au centre, de l'équipe de l'assistant-directeur Daniel Randall du nouveau Service à la communauté-région Ouest (au chaud, à l'extérieur du pays au moment de la prise de la photo), et des policiers du poste de quartier 3 Ouest et Est ont bravé le froid, devant le panneau indicateur de leur poste.

Suite en 2



NOUS SOMMES PRÊTS !

Le commandant Pierre St-Hilaire, au centre, l'assistant-directeur Jacques Lelièvre, du nouveau Service à la communauté-région Nord, troisième à droite ainsi que la nouvelle équipe du poste de quartier 31 Ouest et Est posent fièrement pour la postérité.



ON Y EST ARRIVÉ. BRAVO !

L'assistant-directeur Pierre-Paul Pichette, du nouveau Service à la communauté-région Est et le commandant Robert Lajeunesse du poste de quartier 42 Nord et Sud sortent gagnants de toute la démarche d'optimisation. Bien sûr, il reste quelques boîtes à défaire, mais bon...



JE SUIS HEUREUX DE VOUS RENCONTRER, CE SOIR, ET DE VOUS SOUHAITER BONNE CHANCE.

Ce soir-là, au rassemblement, il y avait de la visite, M. John Gallagher, conseiller d'arrondissement (à gauche au centre) qui venait souligner l'événement avec le commandant Michel Guillemette et sa nouvelle équipe du poste de quartier 16 Ouest et Est ainsi que l'assistant-directeur Jean-Guy Gagnon, du nouveau Service à la communauté-région Sud. Et qui est l'individu à la tuque, en haut à droite ?



ICI, MARIO GISONDI, ASSISTANT-DIRECTEUR DU SERVICE DES ENQUÊTES SPÉCIALISÉES ET DU SOUTIEN OPÉRATIONNEL C'EST LE COMPTE À REBOURS : 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1

TOU'T VA BIEN !

Samedi 10 janvier, minuit moins une, au Centre de commandement et de traitement de l'information. Sur la mosaïque d'écrans, on diffuse la nouvelle carte territoriale des postes de quartier et dans la salle, on surveille les opérations.



De retour au Centre de traitement des appels, en ce dimanche 11 janvier 2004, minuit.

BONJOUR À TOUTES ET À TOUS. ICI VIVES CHARETTE, DIRECTEUR ADJOINT ET CHEF DE LA NOUVELLE DIRECTION DES OPÉRATIONS. C'EST AVEC VOUS TOUTES ET TOUS QUE JE VOULAIS PARTAGER LES TOUTES PREMIÈRES MINUTES QUI MARQUENT LE BASCULEMENT DE NOTRE POLICE DE QUARTIER VERS LE MODE OPTIMISATION. IL S'AGIT D'UN MOMENT HISTORIQUE POUR LE SERVICE QUI MARQUE LA FIN D'UNE LONGUE MARCHÉ DE TRAVAIL ET DE CONSULTATIONS. IL EST PRATIQUÉMENT MINUIT ET NOUS SOMMES BIEN TÔT ARRIVÉS À DESTINATION SPVM. JE VEUX DONC VOUS DIRE MERCI DE VOTRE TRAVAIL, DE VOTRE IMPLICATION ET DE VOTRE PATIENCE EN CETTE PÉRIODE D'AJUSTEMENTS QUI VISE À OPTIMISER NOS OPÉRATIONS. LÂCHEZ PAS ! JE SUIS FIER D'ÊTRE MEMBRE DU SPVM. FIER DE VOUS. BONNE NUIT À VOUS TOUTES ET VOUS TOUS. JE COMPTE SUR VOUS.

QUELQUES JOURS PLUS TARD, LE JEUDI 15 JANVIER À 11 H 30...



JE ME DEMANDE QUI EST CET INDIVIDU À LA TUQUE. BON, CE N'EST PAS TOUT. POURQUOI ON EST LÀ ? AH, OUI ! LA POLICE DE QUARTIER OPTIMISÉ.

En ce froid toujours aussi sibérien, le Service accueillait les médias pour leur parler de l'Optimisation, lors d'une conférence de presse tenue à la salle de presse du quartier général.



Le directeur Michel Sarrazin, en compagnie du président de la Commission de la sécurité publique de Montréal et maire de Dorval-Ile-Dorval, Peter B. Yeomans, qui présente le bulletin À VOTRE SERVICE de police.

POUR MIEUX COMPRENDRE LES CHANGEMENTS APPORTÉS À LEUR POLICE DE QUARTIER, J'AI LE PLAISIR D'ANNONCER QU'UN NOUVEAU BULLETIN D'INFORMATION EST MIS À LA DISPOSITION DES MONTRÉAIS QUI LE RECEVRONT DÈS DEMAIN, DANS LEURS FOYERS.

NOTRE PRINCIPAL SOUCI, TOU'T AU LONG DE CE PROCESSUS, A ÉTÉ D'OFFRIR À LA POPULATION, UNE MEILLEURE PRESTATION DE SERVICE. JE SUIS FIER DU TRAVAIL ACCOMPLI ET HEUREUX QUE NOUS AIONS PRIS PLUSIEURS MESURES POUR NOUS RAPPROCHER ENCORE D'AVANTAGE DES PRÉ-OCCUPATIONS DES CITOYENS.



HUM ! HUM ! INTÉRESSANT. JE SAIS QUEL SERA L'ANGLE DE MON ARTICLE.

Certains journaux ont titré le lendemain : « Des policiers plus présents dans les quartiers », Journal de Montréal. « Une police de quartier améliorée », 24 heures. « Top cop unveils more user-friendly force », The Gazette.



JE LES AURA!

Revoici l'individu à la tuque. Qui est-ce ? Un de ces caméramans d'une quelconque chaîne de télévision ? Un radariste qui se pratique avec une caméra ? Un dangereux criminel en liberté ?



ALLEZ, À TERRE ! IL POINTE VERS NOUS.

Mais qui sont ces personnes en péril ? Pour tout comprendre sur l'individu à la tuque, ses victimes et les dessous du basculement, surveillez la prochaine édition de la vidéo Destination SPVM.

# L'arme paralysante Taser dans les unités de détention

par Mireille Lux

Le SPVM devient la première organisation policière au Canada à utiliser l'arme paralysante dans les unités de détention.

L'arme paralysante a fait progressivement son entrée dans les unités de détention des centres opérationnels et de la cour municipale au cours de l'automne. L'ensemble des policiers affectés à ces unités ont reçu une formation qui a été donnée par des instructeurs qualifiés provenant de la Section support tactique et spécialisé et du soutien opérationnel Sud. La plupart de ces policiers se sont portés volontaires pour tester l'effet de l'arme TASER.



Dans l'échelle du continuum de force, le TASER s'inscrit aux niveaux coercitifs, soit entre les techniques à mains nues et l'utilisation de l'agent inflammatoire O.C. Capsicum. Cette arme répond à des besoins particuliers et doit être employée dans des cas précis et selon certaines conditions. Son utilisation se fait en fonction d'une procédure spécifique et sous supervision; aussi, chaque utilisation fait l'objet d'un rapport et d'un suivi par le centre opérationnel concerné.

L'arme TASER (pour Thomas and Swift Electrical Rifle) permet de maîtriser des individus violents avec un minimum de force et en réduisant les risques de blessures. Elle fonctionne sur le principe de l'impulsion électrique pour interférer sur le système neuro-musculaire et provoquer un relâchement musculaire temporaire. Cette arme peut être utile lorsque les policiers sont confrontés à des personnes agressives souffrant de troubles mentaux ou rendues insensibles à la douleur, notamment par surconsommation de médicaments ou d'alcool.

L'appareil TASER, utilisé également par d'autres services policiers canadiens, dont ceux de Toronto et Ottawa, fonctionne à des niveaux de puissance mille fois inférieurs à ceux qui sont potentiellement dangereux pour l'être humain. L'impulsion électrique est de 50 000 volts. Les études médicales confirment que le TASER est sécuritaire et que les risques d'engendrer des problèmes sont faibles ou rares. Ceux-ci sont associés aux dards, dont sont munis les appareils, ou à la chute de l'individu une fois immobilisé.

# L'excellence à l'honneur, ça nous tient à cœur

par Isabelle Shamlian

C'est le 21 novembre dernier qu'ont été honorés, dans une ambiance festive, nos récipiendaires de citations d'excellence de l'année 2003. Le souper, tenu par le directeur, monsieur Michel Sarrazin, C.O.M., au restaurant Le Chandelier soulignait de façon conviviale l'excellent travail de nos collègues policiers Richard Abadie, Jean-Philippe Huot, Martin Sansfaçon, Stéphan Lemieux et Denis Perrier. Les actes de bravoure et les gestes de bénévolat de ces policiers se sont mérités l'admiration de leurs pairs. Rappelons-nous que...



Richard Abadie



Jean-Philippe Huot



Martin Sansfaçon



Stéphan Lemieux

Jean-Philippe Huot et Richard Abadie, sans un soupçon d'hésitation, ont sauvé la vie d'une dame prise de panique dans un incendie dont s'échappait une fumée dense et aveuglante. C'est à tâtons qu'ils ont progressé, pièce par pièce, au péril de leur vie.

Martin Sansfaçon et Stéphan Lemieux ont fait preuve d'un courage et d'un sang-froid exemplaires alors qu'ils affrontaient des flammes agressives dans le but de faire sortir une dame âgée d'un édifice en feu.

Denis Perrier se démarque, depuis plusieurs années, par son implication sociale exemplaire en oeuvrant auprès de divers organismes tels que l'Ambulance St-Jean, la Patrouille nautique de la Garde côtière canadienne et en offrant ses services à différentes missions de maintien de la paix à l'étranger sur une base volontaire, sans rémunération.

C'est avec grande fierté que le Service de police de la Ville de Montréal tient à remercier ces employés exceptionnels pour leur dévouement, leur altruisme, leur bon jugement, leur courage et leur sang-froid, qui font d'eux une source d'inspiration et des modèles à suivre pour l'ensemble du personnel de notre organisation.

Félicitations et bonne continuation !

Et n'oubliez surtout pas que ceux et celles qui désirent soumettre la candidature de collègues pour une citation d'excellence, peuvent le faire en s'adressant au Programme d'accès à l'égalité et qualité de vie au travail au 280-4240.



Denis Perrier

# Le cours « Devoirs et pouvoirs de l'agent de la paix et du superviseur »... maintenant disponible dans vos unités !

par Christiane Corneau

Le contenu du cours Devoirs et pouvoirs de l'agent de la paix et du superviseur a été repensé et est maintenant prêt. On en a profité pour réévaluer aussi toute la stratégie pédagogique et tous les outils.

Les connaissances juridiques ont d'abord été divisées en douze thèmes, tirés autant du Code de procédure pénale que du Code criminel. Des scénarios réalistes simulant des interventions policières ont été produits à l'interne avec peu de moyens et, surtout, avec beaucoup de plaisir, par une petite équipe de tournage composée de:

Christiane Corneau, conseillère en formation et développement organisationnel, Section de la formation; Isabelle Durocher, agent sociocommunautaire, assignée à la Section de la formation; Richard Lacelle, réalisateur, Ville de Montréal; Claude Ledoux, caméraman.

Le produit tangible : un guide et une cassette, documents de référence disponibles pour consultation sur les lieux de travail. Une affiche annonçant chaque thème et le début de la formation dans vos unités donne le coup d'envoi de chaque formation. L'objectif poursuivi est que tous les intervenants de 1<sup>ère</sup> ligne soient formés à l'intérieur d'un délai de 35 jours.

Une nouvelle façon de former...

Une formation continue offerte sur les lieux de travail, dispensée par des policiers, qui favorise un contact permanent avec les unités et met de l'avant un partage des expériences et une mise à jour continue. Il ne faut pas négliger non plus ses retombées positives concrètes, telles que le renforcement du rôle de coach et la participation commune des enquêtes et de la gendarmerie.

La formation est structurée de telle façon que...

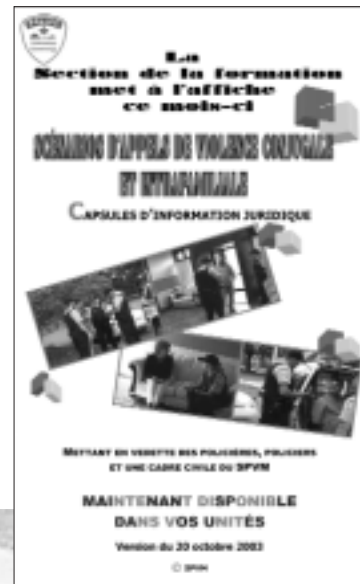
- 1. Les avocats de la Division des affaires juridiques forment la « brigade » de formateurs constituée de policiers, commandants, agents, superviseurs, enquêteurs, volontaires et dynamiques ;
2. La « brigade » forme les superviseurs de première ligne;
3. Les superviseurs forment les agents.

Les formateurs s'impliquent, ce qui est pour eux une expérience enrichissante. On leur demande de bien se préparer avant chaque diffusion, ce qui implique de lire les documents et regarder la cassette. Leur défi est de ne pas déborder des exemples choisis pour lesquels ils ont reçu une formation juridique. Pour les cas spécifiques, les avocats sont toujours disponibles par téléphone pour répondre aux questions précises. En prime, ces questions seront regroupées dans un fichier « Oui, mais... » qui sera disponible dans l'intranet trois mois après la formation.

L'enthousiasme suscite même de belles initiatives. Par exemple, certains superviseurs ont préparé, avant la diffusion de la formation, un quiz éclair sur un thème précis afin de motiver leurs troupes, qui en venaient à attendre la formation avec impatience.

Le résultat : une formation vivante, dynamique, colorée. Les commentaires des participants aux formations pilotes se résument ainsi : « C'est court, précis, complet ».

Des vidéos mettant en vedette des policiers, policiers, commandants, agents, superviseurs, enquêteurs, volontaires et dynamiques ; civils et cadets policiers du SPVM



Une « brigade » de formateurs compétente et motivée



Photo prise lors d'une présentation privée des vidéos

# La cinquième édition des Prix policiers du Québec reconnaît les mérites de deux enquêteurs du SPVM

par Marie Bourque

**L**e 20 octobre 2001, **Johanne Bérubé-Dubé** et **Guy Bessette**, sergents-détectives au SPVM, enquêtaient sur un meurtre. Alors qu'ils circulaient rue Sherbrooke, ils ont été alertés par les cris d'horreur d'une femme, séquestrée par un homme qui pointait un exacto sur sa gorge. Ils ont tenté de raisonner l'homme et de s'approcher de lui tout en négociant. L'homme devenait toutefois de plus en plus agressif et ils ont dû se résoudre à le maîtriser par la force.



Le 20 novembre 2003, Johanne Bérubé-Dubé et Guy Bessette faisaient partie des 24 lauréats d'un Cristal des Prix policiers du Québec, symbole du mérite policier attribué conjointement par l'Association des membres de la Police Montée du Québec (AMPMQ), l'Association des policiers et policières provinciaux du Québec

(APPO), la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), quatre organisations syndicales représentant 13 000 policiers au Québec.

Lors de la cérémonie tenue au Marriott Château Champlain, les organisateurs ont fait l'éloge du « véritable travail policier, un travail de rue demandant des réflexes aiguisés, des nerfs d'acier et une connaissance du terrain qui font la force des policiers expérimentés » qui a permis aux sergents-détectives Johanne Bérubé-Dubé et Guy Bessette de libérer la victime de son agresseur armé, sans qu'elle ne soit blessée.

On ne peut qu'acquiescer à leur jugement et féliciter nos collègues pour leur présence d'esprit et leur professionnalisme !

## À Parc-Extention, le Père Noël s'habille en bleu!...

par Nancy Sirois

**P**lusieurs organismes, dont le CLSC, Héberjeune et Partage, et des résidents du quartier Parc-Extention ont eu l'heureuse surprise de recevoir des dons de toutes sortes. Les policiers et policières du poste de quartier 33 ont fait preuve d'une grande générosité en récoltant et en distribuant des jouets usagés, des denrées non périssables et des vêtements. Plusieurs partenaires ont généreusement répondu à l'appel des policiers de Parc-Extention; l'épicerie Loblaws a fait une collecte de jouets auprès de sa clientèle, la boulangerie Andalos a fait don de 500 pains pitas et 500 caisses de clémentines et l'épicerie Adonis a remis 325 paquets de nouilles à spaghetti. Merci à tous pour ces beaux gestes de solidarité sociale.



De gauche à droite, **Claire Dubé** de Parc-Extention Quartier en Santé, **Nancy Sirois**, agent sociocommunautaire, **Claude Hamel**, commandant du poste de quartier 33, **Jean-Simon Houle** de l'organisme Ressource Action-Alimentation et **Jacques Blouin**, sergent au poste de quartier 33.

De gauche à droite, l'agent sociocommunautaire **René Cantin**, **Geneviève Ducharme**, coordonnatrice à Héberjeune, **Claude Hamel**, commandant du poste de quartier 33, **Daniel Fecteau**, directeur du CLSC Parc-Extention, et l'agent sociocommunautaire **Nancy Sirois**.



**POLICIER-RESSOURCE**  
**280-BLEU**

## La SPRC est morte... Vive la nouvelle SSAC ! (Section des Stratégies d'Actions avec la Communauté)

par Caroline Cloutier

**L**a Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) aura comme mission de conseiller la Direction des opérations et les services à la communauté en matière de stratégies d'intervention policière, et ce, dans le but de soutenir les postes de quartier dans l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie de leurs citoyens.

La nouvelle section a comme rôle premier d'orienter les interventions stratégiques de prévention et de relations avec la communauté. Elle travaillera donc comme conseil et soutien direct des cinq « services à la communauté ». Le personnel de cette unité mettra de l'avant des moyens adaptés aux policiers et policières oeuvrant dans les postes de quartier. Pour ce faire, une lecture et une analyse régulière du terrain et des environnements problématiques seront faites pour offrir des outils adaptés aux réalités locales.



La nouvelle section sera sous la direction de l'inspecteur **Mario Guérin** et relèvera directement du directeur adjoint des opérations, **M. Yves Charette**. Se joindra à l'inspecteur Guérin une équipe de travail composée des membres suivants :

- Une secrétaire : **Josée Charlebois**
- Deux agents de projet : **Marie-Madeleine Lafrenière** et **Caroline Cloutier**;
- Deux sergents-détectives : **Franceline Robinson** et **Yvon Desroches**;
- Des conseillers...
  - sergents : **Micheline Bourret**, **Danièle Sauvageau**, **Danielle Abel Normandin** et **Stavroula Arvanitis**;
  - agents : **Stéphane Roch**, **Luc Demers**, **Cynthia Rousselle**, **Maryse Primeau** et **Michael Arruda**.

Vous pouvez rejoindre un membre de l'équipe en composant le 280-2016.